

Plafonds de ressources annuelles applicables aux logements financés avec le PLUS (Prêt locatif à usage social) en 2022

Catégorie de ménages	Paris et communes limitrophes (en euros)	Ile-de-France hors Paris et communes limitrophes (en euros)	Autres régions métropolitaines (en euros)
1 - Une personne seule	24 316	24 316	21 139
2 - Deux personnes ne comportant aucune pers. à charge à l'exclusion des jeunes ménages ou une pers. seule en situation de handicap	36 341	36 341	28 231
3 - Trois personnes ou une pers. seule avec une pers. à charge ou jeune ménage sans personne à charge ou deux pers. dont au moins une est en situation de handicap	47 639	43 684	33 949
4 - Quatre personnes ou une pers. seule avec deux pers. à charge ou trois pers. dont au moins une est en situation de handicap	56 878	52 326	40 985
5 - Cinq personnes ou une pers. seule avec trois	67 672	61 944	48 214

Catégorie de ménages	Paris et communes limitrophes (en euros)	Ile-de-France hors Paris et communes limitrophes (en euros)	Autres régions métropolitaines (en euros)
----------------------	--	---	---

pers. à charge ou quatre pers. dont au moins une est en situation de handicap

6 - Six personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge ou cinq pers. Dont au moins une est en situation de handicap	76 149	69 707	54 338
--	--------	--------	--------

Personne supplémentaire	+ 8 486	+ 7 767	+ 6 061
-------------------------	---------	---------	---------

Plafonds de ressources annuelles applicables aux logements financés avec un PLA d'intégration en 2022

Catégorie de ménages	Paris et communes limitrophes (en euros)	Ile-de-France hors Paris et communes limitrophes (en euros)	Autres régions (en euros)
----------------------	--	---	---------------------------

1 - Une personne seule	13 378	13 378	11 626
------------------------	--------	--------	--------

2 - Deux personnes ne comportant aucune pers. à charge	21 805	21 805	16 939
--	--------	--------	--------

Catégorie de ménages	Paris et communes limitrophes (en euros)	Ile-de-France hors Paris et communes limitrophes (en euros)	Autres régions (en euros)
à l'exclusion des jeunes ménages ou une pers. seule en situation de handicap			
3 - Trois personnes ou une pers. seule avec une pers. à charge ou jeune ménage sans personne à charge ou deux pers. dont au moins une est en situation de handicap	28 582	26 210	20 370
4 - Quatre personnes ou une pers. seule avec deux pers. à charge ou trois pers. dont au moins une est en situation de handicap	31 287	28 779	22 665
5 - Cinq personnes ou une pers. seule avec trois pers. à charge ou quatre pers. dont au moins une est en situation de handicap	37 218	34 071	26 519
6 - Six personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge ou cinq pers. dont au moins une est en situation de handicap	41 884	38 339	29 886
Personne supplémentaire	+ 4 666	+ 4 270	+ 3 333

Plafonds de ressources annuelles applicables aux logements financés avec un PLS en 2022

Catégories de ménage	Paris et communes limitrophes (en euros)	Ile-de-France hors Paris et communes limitrophes (en euros)	Autres régions métropolitaines (en euros)
- Une personne seule	31 611	31 611	27 481
- Deux personnes ne comportant aucune pers. à charge à l'exclusion des jeunes ménages ou une pers. seule en situation de handicap	47 243	47 243	36 700
- Trois personnes ou une pers. seule avec une pers. à charge ou un jeune ménage sans personne à charge ou deux personnes dont au moins une est en situation de handicap	61 931	56 789	44 134
- Quatre personnes ou une pers. seule avec deux pers. à charge ou trois personnes dont au moins une est en situation de handicap.	73 941	68 024	53 281
- Cinq personnes ou ou une pers. seule avec trois pers. à charge ou quatre personnes dont au moins une est en situation de handicap	87 974	80 527	62 678
- Six personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge ou cinq personnes dont au moins une est en situation de handicap	98 994	90 619	70 639
Personne supplémentaire	+ 11 032	+ 10 097	+ 7 879